

SOFEMA

Société par actions simplifiée au capital social de 3.735.550 euros
 Siège social : 101-109, rue Jean Jaurès, 92300 Levallois-Perret
 562 074 476 R.C.S. Nanterre

(la « **Société** »)

**EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS
 DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES
 EN DATE DU 13 MAI 2026**

[...]

DEUXIÈME RÉSOLUTION

Affectation du résultat

L'Assemblée Générale,

après avoir constaté que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 font apparaître un bénéfice net comptable d'un montant de 1.059.246 euros,

décide d'affecter le résultat ainsi qu'il suit :

Bénéfice net comptable de l'exercice 2025		1.059.246 €
Report à nouveau antérieur	(+)	0 €
Bénéfice distribuable	(=)	1.059.246 €
Poste « <i>Autres réserves</i> »		5.160.261 €
Distribution de dividendes	(-)	0 €
Affectation au poste « <i>Report à nouveau</i> »	(-)	0 €
Affectation au poste « <i>Autres réserves</i> »	(-)	1.059.246 €
A l'issue de cette affectation, le poste « <i>autres réserves</i> » sera créditeur d'un montant de	(=)	6.219.507 €
A l'issue de cette affectation, le poste « <i>report à nouveau</i> » sera égal à un montant de	(=)	0 €

Les capitaux propres de la Société s'élèvent, au 31 décembre 2025, à 25.988.143 euros pour un capital social de 3.735.550 euros.

L'Assemblée Générale,

prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 *bis* du Code général des impôts, que les dividendes suivants ont été distribués au cours des exercices précédents :

Exercices clos le	Revenus éligibles à la réfaction de 40 %		Revenus non éligibles à la réfaction de 40% (en euros)
	Dividendes (en euros)	Autres revenus distribués (en euros)	
31/12/2024	0 €	14.697.450 €* 1.812.430 €**	0 €
31/12/2023	0 €	0 €	0 €
31/12/2022	0 €	0 €	0 €

* le montant de 14.697.450 € correspond à une distribution exceptionnelle décidée au terme de l'assemblée générale mixte du 14 mai 2024 ;

** le montant de 1.812.430 € correspond à une distribution exceptionnelle décidée au terme de l'assemblée générale ordinaire du 1^{er} octobre 2024.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents et représentés.

[...]

CINQUIÈME RÉOLUTION

Renouvellement du mandat de Deloitte & Associés (572 028 041 RCS Nanterre) en qualité de Commissaire aux comptes titulaire de la Société et absence de renouvellement du mandat de la société BEAS (315 172 445 RCS Nanterre) en qualité de Commissaire aux comptes suppléant

L'Assemblée Générale,

constatant que les mandats de Commissaire aux comptes titulaire de la société Deloitte & Associés (572 028 041 RCS Nanterre) et de Commissaire aux comptes suppléant de la société BEAS (315 172 445 RCS Nanterre), désignées par l'assemblée générale des actionnaires en date du 25 juin 2020 pour une durée de six (6) exercices, arrivent à expiration à l'issue de la présente assemblée,

décide de renouveler le mandat de la société Deloitte & Associés (572 028 041 RCS Nanterre) en qualité de Commissaire aux comptes titulaire de la Société, pour une durée de six (6) exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2031, et

décide de ne pas renouveler le mandat de la société BEAS (315 172 445 RCS Nanterre) en qualité de Commissaire aux comptes suppléant.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents et représentés.

SIXIÈME RÉOLUTION

Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

L'Assemblée Générale,

confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait de ce procès-verbal pour accomplir toutes formalités et publications qui seront nécessaires.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents et représentés.

* * * * *

Pour extrait certifié conforme par le Président.

À titre de convention sur la preuve, le signataire a accepté de signer le présent extrait, par voie électronique, par l'intermédiaire du service de signature et de cryptographie DocuSign™ (www.docusign.com). Le signataire reconnaît que cette signature électronique a la même valeur que sa signature manuscrite et confère date certaine à la date mentionnée par la technologie DocuSign™ dans le certificat de signature mis à disposition des signataires sur le site www.docusign.com.

Signé par :
 *Christian Kamara*
EA73D55299044FA...

Monsieur Christian Kamara
Président

SOFEMA

Société par actions simplifiée au capital social de 3.735.550 euros

Siège social : 101-109, rue Jean Jaurès, 92300 Levallois-Perret

562 074 476 R.C.S. Nanterre

COMPTES CLOS AU 31/12/2025

Certifiés conformes

Signé par :

EA73D55299044FA...

Le Président

Monsieur Christian Kamara

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	31/12/2024	31/12/2023
Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (II)			
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
	Frais de développement			
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	423 506	572 863	718 588
	Fonds commercial	375 578	2 119 578	2 119 578
	Autres immobilisations incorporelles			
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes			4 284
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
	Terrains	600 000	600 000	600 000
	Constructions	3 678 023	3 883 736	3 912 593
	Installations tech.,mat. et outillage indus.	68 412	128 547	191 999
	Autres immobilisations corporelles	411 905	511 911	239 365
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)			
	Participations		5 000	2 938 845
Titres imm. de l'activité de portefeuille				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	357 832	357 832	338 972	
Autres immobilisations financières	436 288	435 534	451 540	
Total de l'actif immobilisé (III)		6 351 545	8 615 001	11 515 763
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS			
	Matières premières, approvisionnements			
	En-cours de production	481 414	1 402 865	494 329
	Produits finis			
	Marchandises	10 214 142	16 143 982	18 475 967
	Avances et Acomptes versés sur commandes	3 343 982	4 240 835	6 518 993
	CREANCES (2)			
	Créances clients et comptes rattachés	8 905 225	12 161 953	14 642 278
	Autres créances	1 390 867	1 107 610	2 575 444
	Charges constatées d'avance	374 069	282 885	253 811
	Capital souscrit appelé, non versé			
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT			
	Actions propres			
	Autres titres	8 462 937	4 366 333	13 983 685
	Instruments financ. à terme et jetons détenus			
Disponibilités	2 900 775	3 019 207	7 972 678	
Total de l'actif circulant (IV)		36 073 411	42 725 668	64 917 185
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission des emprunts (V)			
	Primes de remboursement des emprunts (VI)			
	Ecart de conversion et différences d'évaluation	43 856	65 981	310 925
	Actif (VII)			
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)		42 468 812	51 406 650	76 743 873
(1) dont immobilisations financières à moins d'un an				
(2) dont créances à moins d'un an		10 681 215	13 561 039	13 046 088

Bilan Passif

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024	31/12/2023
Capitaux Propres	Capital (dont versé 3 735 550)	3 735 550	3 735 550	3 735 550
	Primes d'émissions, de fusions, d'apports, ...	15 098 334	15 098 334	16 910 764
	Ecarts de réévaluation			
	Ecarts d'équivalence			
	RESERVES			
	Réserve légale	375 015	375 015	375 015
	Réserves statutaires ou contractuelles			
	Réserves réglementées	559 737	559 737	559 737
	Autres réserves	5 160 261		5 469 257
	Report à nouveau		(64 862 568)	20 318 480
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	1 059 246	70 022 829	(1 352 855)
	Subventions d'investissement			
	Provisions réglementées			
	Total des capitaux propres	25 988 143	24 928 897	46 015 948
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs			
	Avances conditionnées			
	Total des autres fonds propres			
Provisions	Provisions pour risques	1 041 511	1 257 023	3 780 303
	Provisions pour charges	287 201	338 779	531 800
	Total des provisions	1 328 712	1 595 802	4 312 103
DETTES	DETTES FINANCIERES			
	Emprunts obligatoires convertibles			
	Autres emprunts obligataires			
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	14 789	17 438	9 564
	Emprunts et dettes financières divers (2)	1 098	1 098	
	Instruments financiers à terme			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	7 944 832	10 441 009	16 808 528
	DETTES D'EXPLOITATION			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 003 916	10 599 811	4 743 537
	Dettes fiscales et sociales	1 846 388	2 348 553	1 598 870
DETTES DIVERSES	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		169	
	Autres dettes	1 275 835	1 233 349	3 101 265
	Produits constatés d'avances			
	Total des dettes (1)	15 086 857	24 641 427	26 261 763
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif	65 101	240 523	154 059
	TOTAL PASSIF	42 468 812	51 406 650	76 743 873
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		1 059 245,84	70 022 828,75	(1 352 854,91)
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acpt reçus sur cdes en cours)		7 136 408	14 200 418	9 453 236
(2) Dont emprunts participatifs				

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024	31/12/2023
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	44 566 182	53 112 989	33 863 376
	Production vendue (Biens)			
	Production vendue (Services)	2 682 280	2 692 488	4 641 352
	Montant net du chiffre d'affaires	47 248 462	55 805 477	38 504 728
	Production stockée	(921 450)	908 345	(141 142)
	Production immobilisée			
	Subventions	4 516	8 500	9 458
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	1 292 116	1 658 446	2 740 129
	Produits des cessions d'immobilisations incorp. et corporelles	20 000		
	Autres produits	1 213 670	130 481	45 900
Total des produits d'exploitation		48 857 314	58 511 249	41 159 072
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises	25 586 258	41 511 930	19 570 438
	Variation de stocks	5 376 720	(4 134 664)	4 981 285
	Achats de matières et autres approvisionnements	38 420	22 621	22 321
	Variation de stocks			
	Autres achats et charges externes (1)	6 144 200	10 547 659	8 963 350
	Impôts, taxes et versements assimilés	513 677	499 747	398 903
	Salaires	4 406 463	4 261 501	4 414 275
	Cotisations sociales	2 123 809	2 093 279	2 131 650
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations :			
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements	550 277	547 461	303 216
	Sur immobilisations : dotations aux dépréciations	1 744 000		
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	1 079 697	1 315 335	1 903 102
	Dotations aux provisions	338 856	65 981	337 198
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	30 281		
	Autres charges	505 041	1 117 318	922 620
Total des charges d'exploitation		48 437 701	57 848 167	43 948 359
RESULTAT D'EXPLOITATION		419 613	663 081	(2 789 287)
(1) Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier		12 801	13 935	
- Redevances de crédit-bail immobilier				

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024	31/12/2023
RESULTAT D'EXPLOITATION		419 613	663 081	(2 789 287)
Opéra- comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré			
PRODUITS FINANCIERS	De participation (2)	663 263	425 642	2 599 925
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (2)			
	Autres intérêts et produits assimilés (2)	131 535	224 144	280 320
	Reprises sur dépréciations et provisions			
	Différences positives de change		62 128	38 916
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie	24 926	88 685	87 370
	Produits des cessions d'immobilisations financières			
Total des produits financiers		819 723	800 600	3 006 531
CHARGES FINANCIERS	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux prov.			
	Intérêts et charges assimilées (3)	619	295	
	Différences négatives de change	134 297	77	19 902
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées	5 000		
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie			
Total des charges financières		139 916	372	19 902
RESULTAT FINANCIER		679 807	800 228	2 986 629
RESULTAT COURANT avant impôts		1 099 420	1 463 309	197 342
	Produits exceptionnels		87 752 516	196 527
	Charges exceptionnelles		18 845 996	1 968 472
RESULTAT EXCEPTIONNEL			68 906 520	(1 771 945)
Participation des salariés aux résultats		77 432	284 026	
Impôts sur les bénéfices		(37 258)	62 974	(221 748)
Total des produits		49 677 037	147 064 364	44 362 130
Total des charges		48 617 791	77 041 536	45 714 985
RESULTAT DE L'EXERCICE		1 059 246	70 022 829	(1 352 855)
(2) dont produits concernant les entités liées				
(3) dont intérêts concernant les entités liées				



SAS SOFEMA

101 - 109 RUE JEAN JAURES

92300 LEVALLOIS PERRET

ANNEXES

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Sommaire

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

<i>Règles et méthodes comptables</i>	<i>1</i>
<i>Immobilisations</i>	<i>15</i>
<i>(nouvelle annexe) Immobilisations - Coûts d'emprunt incorporés</i>	<i>16</i>
<i>Amortissements</i>	<i>17</i>
<i>(nouvelle annexe) Dépréciations des stocks et en-cours</i>	<i>18</i>
<i>(nouvelle annexe) Créances</i>	<i>19</i>
<i>(nouvelle annexe) Dettes</i>	<i>20</i>
<i>Capital social</i>	<i>21</i>
<i>Variations des capitaux propres</i>	<i>22</i>
<i>(nouvelle annexe) Provisions (passif)</i>	<i>23</i>
<i>Charges à payer</i>	<i>24</i>
<i>Produits à recevoir</i>	<i>25</i>
<i>Charges constatées d'avance</i>	<i>26</i>
<i>(nouvelle annexe) Produits et charges exceptionnels</i>	<i>27</i>
<i>(nouvelle annexe) Crédits d'impôts</i>	<i>28</i>
<i>Acc. Allèg. dette future impôts</i>	<i>29</i>
<i>Flux de trésorerie (MBA)</i>	<i>30</i>

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

1 - Faits caractéristiques, principes comptables, méthodes d'évaluation

1.1. Faits caractéristiques de l'exercice

Aucun élément à ressortir.

1.2. Référentiel, principes comptables et méthodes d'évaluation (options, dérogations, exceptions)

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence et des principes prévus au règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 modifiant le règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014.

Le bilan de l'exercice présente un total de **42 468 812** euros.

L'exercice a une durée de **12** mois, couvrant la période du **01/01/2025** au **31/12/2025**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **49 677 037** euros et un total **charges** de **48 617 791** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **1 059 246** euros.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les changements de méthodes, changements d'estimation et corrections d'erreurs sont appliqués selon le règlement n°2018-01 du 20 avril 2018 modifiant le règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général.

Changement de méthode comptable : l'exercice 2025 correspond au première exercice d'application du règlement ANC n°2022-06.

Changement d'estimation comptable : aucun

Correction d'erreur : aucune

Le nouveau règlement ANC n° 2022-06 vient modifier le règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général (« PCG ») en vue de moderniser les états financiers et la nomenclature des comptes. Il est d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Ce règlement a pour effet notamment :

- L'introduction d'une nouvelle définition et présentation du résultat exceptionnel
- La suppression de la technique du transfert de charge
- La modernisation du plan de comptes et des modèles d'états financiers
- L'instauration d'une nouvelle présentation des informations en annexe

Selon les règles françaises, un changement de réglementation comptable est qualifié de changement de méthode comptable.

Au 31/12/2025, les principaux effets observés sur les comptes de la société à la suite de l'application de ce règlement sont :

Nature	2024			2025		
	ANC n° 2014-03			ANC n° 2022-06		
	N° cpte	Libellé	Montant	N° cpte	Libellé	Montant
Etat - Charges à payer	448600	Charges à payer	23 498.00€	448100	État - Charges à Payer	35 940.79 €
Formation professionnelle	631200	Taxe d'apprentissage	32 589.89€	633300	Contribution unique des employeurs à la formation professionnelle	65 204.84 €
	631300	Participation des employeurs à la formation professionnelle continue	47 925.63€			
V.C.E.A.C.	675200 675600	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	2 933 844.60€	657200	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	30 281.25 €
Pénalités	671100	Pénalités sur marchés	117 486.42€	658100	Pénalités sur marchés	175 682.95 €
Pénalités, amendes	671200	Pénalités et amendes	4 689.00€	658200	Pénalités, amendes fiscales et pénalités	1 394.00€

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Charges exceptionnelles sur opération de gestion	671800	Charges exceptionnelles	3 889 673.34€	Par nature de charges	Charges courantes	437 988.55€
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions exceptionnelles	6871xx 6875xx 6876xx	DAP exceptionnelles	7 106 564.55€	6811xx 6815xx 6816xx 6817xx	DAP courantes	681 183.38€
Subventions	740000	Subventions d'exploitation	8 500.00€	741000 741100	Subventions d'exploitation	4 516.46€
P.C.E.A.	775200 775600	Produits des cessions des éléments d'actif	80 497 451.00€	757200	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	20 000.00 €
Aides aux contrats et formations (ASP, Transition pro)	791000	Transferts de charges d'exploitation	14 133.31€	649000	Remboursements de charges de personnel	-96 925.58€

2 - Notes relatives aux postes de bilan

2.1. Actif immobilisé

Au cours de l'exercice, l'actif immobilisé a augmenté en valeur brute comptable de 16 103 euros (cf. Etat Cerfa 2054).

Cette variation se justifie principalement comme suit :

- Immobilisations corporelles : des acquisitions pour 65 349 euros (aménagement, matériel informatique et un véhicule) et des sorties pour 45 000 euros (cession d'un véhicule).
- Immobilisations financières : des acquisitions pour 1 743 euros et une sortie de 5 990 euros (principalement la liquidation d'ALHWS).

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat plus les frais accessoires) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

2.2 Immobilisations incorporelles

La T.U.P. de la société Consultair réalisée sur l'exercice 2009 a donné lieu à constatation d'un mali technique de confusion, inscrit au poste Fonds de Commerce pour 2.120 Keuros.

Comme le prévoit le nouveau règlement de l'ANC n°2015-06, les fonds commerciaux non amortis doivent faire l'objet d'un test de dépréciation annuel systématique.

En pratique, le fonds commercial Consultair fait déjà l'objet d'un test de dépréciation à minima annuel afin d'évaluer sa valeur d'utilité. Elle est calculée selon la méthode des cash-flows opérationnels prévisionnels actualisés, tels qu'ils ressortent du plan d'affaire établis pour l'activité spécifique Consultair. Au-delà de la période du plan d'affaires, généralement trois ans, la valeur terminale est évaluée sur la base d'une capitalisation à l'infini des flux de trésorerie avec un taux de croissance modéré limité au taux d'inflation de la zone opérationnelle. Le taux d'actualisation appliqué se situe dans la fourchette moyenne des taux utilisés par les analystes financiers pour évaluer le coût du capital de l'entreprise, dans notre secteur d'activité et compte tenu des caractéristiques propres de l'entreprise.

Une provision sera constituée dès lors que la valeur comptable du fonds commercial se trouve supérieure à sa valeur d'utilité.

La société a réalisé un "impairment test" en actualisant les données financières du calcul et en tenant compte du contexte commerciale avec le Pakistan. Il en ressort du test réalisé à la clôture 2025, une provision pour dépréciation de 1 744 000 euros.

L'acquisition de logiciels est enregistrée au poste "concessions et droits similaires". Les logiciels développés par l'entreprise pour son seul usage ne font pas l'objet d'une inscription à l'actif. Historiquement, les logiciels acquis faisaient l'objet d'un amortissement linéaire sur 1 ans à compter de leur inscription à l'actif. Depuis, le 1er janvier 2017, la loi de finances a supprimé cette faculté offerte aux entreprises. Désormais, il y a lieu d'appliquer des règles normales d'amortissement, sur deux ou trois ans, en fonction de la durée normale d'utilisation.

Le 17 juin 2021, SOFEMA a signé un contrat de distribution avec TOP ACES d'un montant de 1 033 000 euros pour une durée de 3 ans renouvellement(s) tacite possible pour 1 an. Le contrat de distribution a été renouvelé par avenant le 10 novembre 2023 pour être désormais activé et amorti à compter de cette date pour un montant de 742 500 euros. La modification de la licence permet aujourd'hui à SOFEMA de vendre avec une licence d'exportation Française.

2.3 Immobilisations corporelles

Durée probable d'utilisation :

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Construction sur sol d'autrui	15 ans
Bâtiment	de 20 à 70 ans
Agencement et Aménagement	10 ans
Matériel industriel	de 5 à 10 ans
Matériel de transport	4 ans
Matériel et mobilier de bureau	de 5 à 10 ans
Matériel informatique	3 ans

2.4. Immobilisations financières

La valeur brute des titres de participation est constituée par le coût d'acquisition hors frais accessoires.

Les titres acquis en devises sont enregistrés au prix d'acquisition converti en euros au cours du jour de l'opération.

Lorsque la valeur d'inventaire des titres est inférieure à la valeur nette comptable, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence. La valeur d'inventaire est appréciée sur la base d'une combinaison des méthodes suivantes : actif net ré-estimé, rentabilité future, perspectives d'activité de la société détenue.

Il en est de même pour les créances rattachées à des participations, leur valeur d'inventaire étant notamment déterminée en fonction de leur perspective de recouvrement.

A la clôture, les valeurs brutes des participations sont les suivantes :

Filiale	Solde au 01/01/2025	Augmentation 2025	Diminution 2025	Solde au 31/12/2025
ALHWS (50%)	5 000,00		5 000,00	0
Total	5 000,00		5 000,00	0

2.5. Amortissement et dépréciation des immobilisations financières

Cf. annexe - Immobilisations et Amortissements.

A la clôture, les valeurs nettes des participations sont les suivantes :

Filiale	Solde au 01/01/2025	Augmentation 2025	Diminution 2025	Solde au 31/12/2025
ALHWS	5 000,00		5 000,00	0
SOLDE	5 000,00		5 000,00	0

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

2.6. Stocks de marchandises et en-cours de production

a) Stock de marchandises

Les stocks de marchandises sont évalués, en utilisant la méthode du Coût Unitaire Moyen Pondéré (CUMP), au plus faible de leur coût d'entrée et de leur valeur nette de réalisation. Le coût d'entrée comprend le prix d'achat et les frais accessoires (port, emballage, frais divers directs).

La détermination de la valeur nette de réalisation prend notamment en considération l'obsolescence des articles, leur faible rotation, les perspectives commerciales.

Une politique spécifique est appliquée à certains stocks de marchandises identifiés.

- Stock non tournant

La nouvelle gouvernance a modifié à la clôture 2024 sa méthodologie d'estimation de la dépréciation de son stock historique afin de ramener sa valeur nette comptable à 0 en 7 exercices.

b) En cours de production

Les en-cours de production consistent essentiellement en l'achat de prestations de sous-traitance rattachées à des affaires commerciales à moyen/long terme. Ils sont évalués au plus faible de leur coût d'acquisition et de leur valeur actuelle d'utilité. Une provision pour dépréciation est constatée le cas échéant pour la différence.

Par ailleurs, l'activité du site de DEOLS est assimilée à une activité industrielle. A ce titre, un en-cours de production est valorisé à la clôture de l'exercice. Les éléments constitutifs du coût de production sont les charges directes, les charges indirectes et les frais généraux fixes de production du site.

2.7. Créances

Cf. annexe - Créances et Dettes.

L'ensemble du poste client est constitué de créances commerciales prises en compte pour leur valeur nominale.

Elles font l'objet d'une provision en fonction de leur risque d'irrecouvrabilité : celui-ci est apprécié en prenant en considération leurs risques spécifiques. Une provision est constituée à due concurrence. Au regard de la situation qui motive cette dépréciation, elle sera comptabilisée en exploitation ou en exceptionnelle.

Les dettes, créances libellées en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur en Euros au cours du dernier jour de l'exercice. La différence résultant de cette actualisation est portée au bilan en "écart de conversion". Les pertes de change latentes font l'objet d'une provision pour risque.

Les liquidités libellées en devises sont converties en Euros sur la base du cours de change de clôture,

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

les écarts de conversion constatés sont enregistrés dans le résultat de l'exercice en gain et perte de change.

2.8. Comptes à terme & Valeurs mobilières de placement

A la clôture de l'exercice, la société détient des valeurs mobilières de placement/comptes à terme.

Les valeurs mobilières de placement sont inscrites au bilan pour leur valeur d'acquisition. Elles sont évaluées à la clôture sur la base de valeur liquidative au dernier jour de l'exercice (valeur d'inventaire).

Une provision pour dépréciation est constituée le cas échéant à hauteur de la moins-value latente constatée.

2.09 Capital social

Le capital social se compose de 74 711 actions ordinaire, d'une valeur nominale de 50 euros.

Cf. annexe page 20.

2.10. Capitaux propres

A la clôture des comptes, la valeur comptable des capitaux propres est de 25 988 143 euros.

Cf. annexe page 21.

2.11. Provisions

A la clôture de l'exercice le total des provisions pour risques et charges s'élèvent à 1 328 712 euros. Pour plus de détails, cf. annexe.

Il est à noter :

a. Provision pour perte de change

Les comptes d'actif et de passif libellés en monnaies étrangères ont été ajustés à la clôture en appliquant, si disponible, les taux de change banque de France (parité fin de mois). A la clôture, on relève un total de provision pour perte de change sur les comptes clients pour 43 856 euros.

b. Affaires commerciale

Au 31 12 2025, la société a actualisé ses provisions commerciales au regard des meilleurs éléments en sa possession à date.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

c. Provision sociale

Au 31 12 2025, la société a actualisé sa provision sociale au regard des meilleurs éléments en sa possession à date.

d. Provision pour les engagements retraite

L'engagement "Indemnité de fin de carrière" a été actualisé à la clôture donnant lieu à une reprise de 50 152 euros. Pour plus de précision à ce sujet, cf. partie 4.2.a.

e. Provision pour Médaille du travail

L'engagement "Médaille du travail" a été actualisé à la clôture donnant lieu à une reprise de dotation de 1 426 euros.

2.12. Emprunt et dettes

La société a contracté un prêt de 10 000 euros auprès de BMW financial services pour le financement d'un véhicule. L'en cours au 31/12/2025 s'élève à 7 524.71 euros (5 617.71 euros à plus d'un an et 5 ans au plus).

2.13. Autres informations

Le détail des Charges à payer, Produits à recevoir, Charges constatés d'avance et Produit constatés d'avance : cf. annexe pages 23 - 24 - 25.

3 - Notes relatives au compte de résultat

3.1. Chiffre d'affaires

La société constate son chiffre d'affaires lors du transfert des risques et avantages de l'objet de la vente à son client. Celui-ci varie selon les incoterms retenus contractuellement.

La société a réalisée au cours de l'exercice un chiffre d'affaires net de 47 248 462 euros.

a. Répartition par secteur d'activité

Sur un chiffre d'affaires net de 47 248 462 euros, les ventes de marchandises représentent 94% du total (95% pour 2024) et la production vendue 6 % (5% pour 2024).

b. Répartition par marché géographique

Sur un chiffre d'affaires net de 47 248 462 euros, les ventes France représentent 24% du total (21% pour

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

2024) et les ventes Union Européenne et Export 76% (79% pour 2024).

3.2. Charges et produits financiers

Le résultat financier de l'exercice s'élève à 679 807 euros. Il se compose des éléments suivants :

a. Produits financiers

	2025
De participations	663 263
Différences positives de change	131 535
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	24 925
Intérêts sur DAT / CAT	0
Intérêts moratoires	0
Total des produits financiers	819 723

b. Charges financières

	2025
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux prov.	
Intérêts et charges assimilées	620
Perte de change	134 296
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement	5 000
Total des charges financières	139 916

3.3. Charges et produits exceptionnels

Aucun élément.

3.4. Résultat et impôts sur les bénéfices

SOFEMA détermine sa base imposable à l'impôt sur les sociétés seule.

SOFEMA bénéficie, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025, d'un crédit d'impôt mécénat de 111 801 euros (dons numéraire et nature).

Au titre de l'exercice 2025, le résultat fiscal de SOFEMA, avant imputation sur le déficit reportable, s'élève à 1 596 344 euros.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

La liquidation d'impôts sur les sociétés ressort à -37 258 euros en raison de crédits d'impôts supérieurs au calcul de l'impôt.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices (Art. 831-2/16 du PCG)

Répartition du montant global des impôts sur le bénéfice entre le résultat courant et le résultat exceptionnel en précisant notamment les bases et taux d'imposition

	Base comptable	Base fiscale	Impôts sur les sociétés (taux 25%)
Résultat courant avant impôts	1 099 420€	1 596 344€	74 543€
Résultat exceptionnel	0€	0€	0€
Impôts sur les sociétés	-40 174€	0€	0€
Total	1 059 246€	298 172€	74 543€
		Total de l'IS	74 543€

cf. annexe page 28, le détail et la variation de "l'accroissement et l'allègement de la dette future d'impôts".

3.4.1 Résultat par action

Résultat par action

Le résultat net de l'exercice 2025 s'élève à 1 059 246 euros.

Le capital social est composé de 74 711 actions.

Le résultat par action s'élève à 14.18 euros.

Résultat par action dilué

Le résultat par action dilué est équivalent au résultat par action.

4 - Autres informations

4.1 Evénements postérieurs à la clôture de l'exercice

Transformation : en mars 2026, il a été acté la modification de la forme juridique de la société, passant de la SA à la SAS.

Impact de la situation au Moyen-Orient sur les comptes de SOFEMA : la société rencontre quelques difficultés logistiques entraînant des retards de livraison. Pour y remédier, la société cherche des solutions alternatives. A date, cela n'a pas d'impact financier significatif sur les comptes.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

4.2. Personnel

La société s'est engagée à :

a. Indemnité de fin de carrière

Les engagements de retraite sont constitués des indemnités de fin de carrière (IFC). Ils ont été évalués pour l'ensemble du personnel présent à la clôture de l'exercice, en application des dispositions de la recommandation CNC 2003-R.01.

Les principales hypothèses de calcul actuariel sont les suivantes :

- Age de départ à la retraite : 65 ans.
SOFEMA a souhaité adapter cette hypothèse de calcul afin qu'elle reflète davantage la réalité de la vie de l'entreprise. Ainsi, le calcul est désormais établi sur la base d'une hypothèse de « départ volontaire en retraite à 65 ans » en lieu et place de « départ à la retraite à taux plein ».
- Taux de rotation du personnel : déterminé en fonctions des tranches d'âge du personnel

20-29 ans	30%
30-39 ans	15%
40-49 ans	10%
50-59 ans	3%
>60 ans	néant
- Taux de progression des salaires : 2 % (inflation incluse)
- Taux d'actualisation : 3.96% (3.38% en 2024)

Ainsi au 31/12/2025, le passif social de SOFEMA au titre de son engagement "indemnité de fin de de carrière" s'élève à **261 926** euros.

b. Prime Médaille du travail

Elles sont évaluées pour l'ensemble du personnel présent à la clôture de l'exercice, selon le même principe que l'engagement indemnité de fin de carrière.

En effet, il est possible d'anticiper le versement de cette prime sous forme de provision. La jurisprudence admet la déduction comptable et fiscale d'une provision destinée à prendre en compte les primes qui seront versées automatiquement à tous les salariés qui se verront attribuer une médaille, même à une date éloignée, pour autant que soit déterminé de manière suffisamment précise la probabilité de la dépense future (CE 24.05.2000).

Ainsi au 31/12/2025, le passif social de SOFEMA au titre de son engagement "médaille du travail" s'élève à

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

25 275 euros.

c. Intéressement

Un accord d'intéressement est en vigueur au sein de SOFEMA et applicable à toutes les catégories de personnel. Le montant de l'intéressement est calculé en fonction de différents critères tels que : l'atteinte d'un objectif de résultat d'exploitation, le respect du budget de coût de fonctionnement. L'accord d'intéressement est conforme aux dispositions légales en vigueur, notamment en matière de calcul des cotisations sociales et fiscales.

Les critères ayant été remplis à la clôture de l'exercice, SOFEMA versera un intéressement en 2026 au titre de 2025.

d. Compte Epargne Temps

Conformément à l'accord d'entreprise en vigueur, il existe un compte épargne temps (CET) provisionné dans les comptes au 31/12/2025 pour un montant total de 120K euros.

La valeur en "euro" du compte épargne temps est en valeur brute et non en valeur chargée.

4.3. Sociétés consolidantes, filiales, participations et entreprises liées

A la suite de la liquidation de la société ALHWS, SOFEMA ne possède plus de filiale ou participation.

4.4. Effectifs

Au 31 décembre l'effectif moyen se répartit ainsi :

Effectif moyen employé pendant l'exercice	31/12/2025	31/12/2024
Cadres et ingénieurs	36	34
Employés, techniciens et agents de maîtrise	31	43
Total	67	77

Les rémunérations versées durant l'exercice, aux 5 personnes les mieux rémunérées, s'élèvent à 681 euros.

Les rémunérations versées durant l'exercice, aux 5 personnes les mieux rémunérées, s'élèvent à 681 039 euros.

4.5. Engagements et Opérations hors bilan

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Informations au titre des opérations non inscrites au bilan

Nature de l'opération	Montant des risques et avantages attendus de l'opération	Garanties données	Autres informations
NATIXIS		262 371.13 euros	
SOCIETE GENERALE		1 086 918.97 euros	
BNP		1 284.00 euros	
CIC		1 360 089.73 euros	
NBP PAKISTAN		280 732.87 euros	
TOTAL		2 991 396.70 euros	

4.6. Contrats à Long Terme

La société comptabilise ce type d'opération selon la méthode de l'achèvement. Par exception, elle peut être amenée à retenir la méthode de l'avancement quand les circonstances propres à un projet le justifient.

4.7. Opérations en devises

Les charges et produits libellés en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur en Euros à la date de l'opération.

Les dettes, créances, libellées en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur en Euros au cours du dernier jour de l'exercice. La différence résultant de cette actualisation est portée au bilan en "écart de conversion". Les pertes latentes font l'objet d'une provision pour risque.

En cours d'exercice, les écarts de conversion dégagés lors du règlement des créances et des dettes en devises, sont désormais (à compter du 01/01/2017) inscrits en "pertes/gains de change sur créances et dettes commerciales".

Les liquidités libellées en devises sont converties en Euros sur la base du cours de change de clôture, les écarts de conversion constatés, sont enregistrés dans le résultat de l'exercice en "pertes / gains de change financières".

4.8. Honoraires des commissaires aux comptes

Au titre de l'exercice, les honoraires des Commissaires aux comptes présents au compte de résultat sont:

	31/12/2025	31/12/2024
Honoraires Audit légal		
- Deloitte & Associés	37.5k€	37.45k€

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

- Audit EUREX	37.5k€	37.45k€
Autres diligences		
- Deloitte & Associés	2.5k€	79k€
- Audit EUREX	2.5k€	0
Total	80k€	154k€

4.9. Tableau des filiales et Participations

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES FILIALES ET LES PARTICIPATIONS

Aucune filiale et participation à la clôture du 31 décembre 2025.

Immobilisations

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	4 465 665					4 465 665
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 465 665					4 465 665
CORPORELLES	Terrains	600 000					600 000
	Constructions sur sol propre	3 117 775					3 117 775
	sur sol d'autrui						
	instal. agencet aménagement	1 907 652					1 907 652
	Instal technique, matériel outillage industriels	1 111 955		10 419			1 122 374
	Instal., agencement, aménagement divers	426 272		12 641			438 913
	Matériel de transport	447 140		40 880		45 000	443 020
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	551 977		1 409			553 386
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		8 162 771		65 349		45 000	8 183 120
FINANCIERES	Participations	5 000				5 000	
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	793 366		23 309		22 556	794 120
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	798 366		23 309		27 556	794 120
TOTAL		13 426 802		88 658		72 556	13 442 905

Immobilisations - Coûts d'emprunt incorporés

Etat exprimé en euros

31/12/2025

Montant incorporé
au cours de l'exercice**Immobilisations incorporelles et corporelles, acquises et produites (1)**

(1) En cas de coûts non attribuables directement à l'acquisition ou la production d'une immobilisation, indiquer le taux de capitalisation utilisé pour déterminer le montant des coûts d'emprunt pouvant être incorporé dans le coût des immobilisations.

Amortissements

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

	Durée ou taux	Mode d'amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
				Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement					
	Fonds commercial		500 000			500 000
	Autres immobilisations incorporelles		1 273 224	149 357		1 422 581
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		1 773 224	149 357		1 922 581
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre		658 336	102 070		760 405
	sur sol d'autrui					
	instal. agencement aménagement		483 356	103 643		586 998
	Instal technique, matériel outillage industriels		983 409	70 553		1 053 962
	Autres Instal., agencement, aménagement divers		170 831	32 288		203 120
	Matériel de transport		266 410	59 426	14 719	311 117
	Matériel de bureau, mobilier		476 236	32 940		509 177
	Emballages récupérables et divers					
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		3 038 578	400 920	14 719	3 424 779
TOTAL			4 811 802	550 277	14 719	5 347 360

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Dépréciations des stocks et en-cours

Etat exprimé en euros

	31/12/2025	Début exercice	Méthode utilisée pour le calcul de la dépréciation
Matières premières et autres approvisionnements			
Matières premières			
Autres approvisionnements			
TOTAL I			
En-cours de production			
Produits			
Travaux	727 516	727 516	
Etudes			
Prestations de services			
Autres			
TOTAL II	727 516	727 516	
Produits			
Produits intermédiaires			
Produits finis			
Produits résiduels			
Autres			
TOTAL III			
Marchandises			
Marchandises	14 916 192	14 363 072	
TOTAL DES DEPRECIATIONS	15 643 708	727 516	

Créances

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts	357 832		357 832
	Autres immobilisations financières	436 288		436 288
	Clients douteux ou litigieux	1 514 288		1 514 288
	Autres créances clients	8 916 278	8 916 278	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	337 258	337 258	
	Taxes sur la valeur ajoutée	1 044 585	1 044 585	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	9 025	9 025	
	Charges constatées d'avances	374 069	374 069	
TOTAL DES CREANCES		12 989 622	10 681 215	2 308 408
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

--

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	7 264	7 264		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	7 525	1 907	5 618	
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	4 003 916	4 003 916		
	Personnel et comptes rattachés	945 722	945 722		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	559 446	559 446		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	274 942	274 942		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	66 278	66 278		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	1 098	1 098		
	Autres dettes	1 275 835	1 275 835		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		7 142 026	7 136 408	5 618	
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice		1 773			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Capital social

Etat exprimé en euros		31/12/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		74 711,00	50,0000	3 735 550,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		74 711,00	50,0000	3 735 550,00

Variations des Capitaux Propres

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

	Capitaux propres clôture 31/12/2024	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/12/2025
Capital social	3 735 550				3 735 550
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	15 098 334				15 098 334
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	375 015				375 015
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées	559 737				559 737
Autres réserves		5 160 261			5 160 261
Report à nouveau	(64 862 568)	64 862 568			
Résultat de l'exercice	70 022 829	(70 022 829)		1 059 246	1 059 246
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	24 928 897			1 059 246	25 988 143

Date de l'assemblée générale 14/05/2025

Dividendes attribués

¹ dont dividende provenant du résultat n-1

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 24 928 897

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 24 928 897

² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 1 059 246

La réserve légale est dotée pour 10% du capital de la société soit 375 015 euros.

Provisions

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		Début exercice	Augmentations	Diminutions		31/12/2025
				Utilisées	Non utilisées	
PROVISIONS REGLEMEENTES	Provisions pour hausse des prix					
	Provisions pour amortissements dérogatoires					
	Provisions fiscales pour prêts d'installation					
	Provisions autres					
	PROVISIONS REGLEMEENTES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges					
	Pour garanties données aux clients					
	Pour amendes et pénalités					
	Pour pertes de change	65 981	43 856	65 981		43 856
	Pour pensions et obligations similaires	312 078		50 152		261 926
	Pour impôts					
	Pour renouvellement des immobilisations					
	Pour gros entretien et grandes révisions					
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer					
	Autres	1 217 743	295 000	489 814		1 022 929
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 595 802	338 856	605 947		1 328 712
TOTAL GENERAL		1 595 802	338 856	605 947		1 328 712
Dont dotations et reprises			338 856	(605 947)		

Charges à payer

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

Total des Charges à payer		2 942 189
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		7 264
<i>AGIOS COURUS A PAYER</i>	<i>7 264</i>	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		428 539
<i>FNP FRS OPERATIONS</i>	<i>403 270</i>	
<i>FNP FRS FRAIS GNX</i>	<i>25 268</i>	
Dettes fiscales et sociales		1 233 433
<i>DETTES PROVISIONNEES CP</i>	<i>328 964</i>	
<i>PARTICIPATION DES SALARIES</i>	<i>77 432</i>	
<i>PROV. CET</i>	<i>119 910</i>	
<i>AUTRES CHARGES A PAYER</i>	<i>379 000</i>	
<i>CHARG.SOCIALES/PROV.CONG.PAYES</i>	<i>158 857</i>	
<i>FORFAIT SOCIAL SUR PARTICIPATION</i>	<i>15 486</i>	
<i>CHARGES SOCIALES SUR CET</i>	<i>57 904</i>	
<i>CHARGES SLES A PAYER</i>	<i>59 423</i>	
<i>ETAT CHARGES A PAYER</i>	<i>35 941</i>	
<i>ETAT CHARGES A PAYER</i>	<i>516</i>	
Autres dettes		1 272 953
<i>DIVERS CHARGES A PAYER</i>	<i>1 272 953</i>	

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

Total des Produits à recevoir		40 995
Autres créances		40 995
<i>INTERETS COURUS A RECEVOIR</i>	<i>40 995</i>	

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2025
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			374 069
CVAE			
ACHATS ETUDES		4 081	
LOCATION / CHARGES LOCATIVES		82 519	
MAINTENANCE / CONTRAT		18 966	
ASSURANCE		146 310	
DIVERS		15 953	
CONSULTING		5 886	
SALON		71 222	
TELECOMMUNICATION		5 734	
VOYAGES / DEPLACEMENT		17 232	
GARANTIE CAUTION		4 941	
EDITION		1 225	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			374 069

Produits et charges exceptionnels

Etat exprimé en euros		Montants	31/12/2025
Produits exceptionnels			
Charges exceptionnelles			
Résultat exceptionnel			

Crédits d'impôts

Etat exprimé en euros		31/12/2025	Montant
Réductions et crédits d'impôt ne donnant pas lieu au dépôt d'une déclaration spéciale CIC - Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi MEC - Réduction d'impôt au titre du mécénat			111 801
Réductions et crédits d'impôt avec dépôt d'une déclaration spéciale CIR - Crédit d'impôt en faveur de la recherche			
Autres crédits d'impôts			
TOTAL			111 801

--

Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

Etat exprimé en euros

31/12/2025

ACCROISSEMENTS	Provisions règlementées	
	Autres	
	MOINS-VALUE LATENTE N - REINTEGRATION EN N+1	
	E.C.A. N - REINTREGRE EN N+1	43 856
ACCROISSEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS		43 856

ALLEGEMENTS	Provisions non déductibles l'année de comptabilisation	
	INDEMNITES CONGES PAYES	309 796
	INDEMNITES CET	177 814
	C3S	45 747
	PARTICIPATION	66 714
	E.C.P. N - DEDUCTION EN N+1	65 101
	Autres	
	INDEMNITE POUR DEPART A LA RETRAITE	261 926
	PERTE A TERMINAISON AFFAIRE C.	
	PLUS-VALUE N - DEDUCTION N+1	
ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS		927 098

* Taux d'impôt : En N : 25%

* Calcul pour 2025 :

Calcul de l'accroissement (+) ou de l'allègement (-) de la dette future d'impôts :

Une base d'accroissement de 43 856 euros

Une base d'allègement de 927 098 euros

● Soit une base nette de -883 242 euros soit un allègement de la dette future d'impôts de 220 810 euros.

Flux de trésorerie

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024
OPERATIONS D'EXPLOITATION	Résultat net	1 059 246	70 022 829
	<i>Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie et non liés à l'activité</i>		
	+ Amortissements, dépréciations et provisions (A)	3 062 710	1 617 679
	- Reprises sur amortissements et provisions (A)	(605 947)	(3 714 282)
	- Produits de cession éléments de l'actif	(20 000)	(80 497 451)
	+ Valeur nette comptable des éléments cédés	30 281	2 933 845
	- Quote part de subventions d'investissements virée au compte de résultat		
	MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT	3 526 290	(9 637 381)
	<i>Incidence des décalages de trésorerie sur les créances d'exploitation (valeurs nettes)</i>		
	+/- Variation des stocks	6 851 290	1 423 450
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	+/- Variation des créances clients	3 256 728	2 480 326
	+/- Variation des autres créances d'exploitation	544 536	3 961 863
	+/- Variation des dettes fournisseurs	(6 595 896)	5 856 274
	+/- Variation des autres dettes d'exploitation	(3 131 279)	(7 399 286)
	FLUX DE TRESORERIE D'EXPLOITATION	4 451 669	(3 314 755)
	Cessions immobilisations incorporelles et corporelles	20 000	1
	+ Cessions/réductions immobilisations financières	5 990	80 579 190
	- Acquisitions immobilisations incorporelles	(65 349)	(649 925)
	- Acquisitions immobilisations corporelles	(1 743)	(84 595)
	- Acquisitions immobilisations financières		
OPERATIONS DE FINANCEMENT	<i>Incidence des décalages de trésorerie sur les opérations d'investissement</i>		
	+/- Variation des dettes fournisseurs sur immobilisations	(169)	169
	FLUX DE TRESORERIE D'INVESTISSEMENT	(41 271)	79 844 840
	Augmentation de capital ¹		
	- Réduction de capital		(91 108 782)
	- Distributions mises en paiement		
	+ Augmentation des dettes financières (B)		10 000
	- Remboursement des dettes financières (B)	(1 733)	(702)
	+ Avances reçues des tiers		
	- Avances remboursées aux tiers		
OPERATIONS DE FINANCEMENT	<i>Incidence des décalages de trésorerie sur les opérations de financement</i>		
	- Variation du capital souscrit non appelé		
	- Variation du capital souscrit appelé non versé		
	FLUX DE TRESORERIE DE FINANCEMENT	(1 733)	(91 099 484)
TRESORERIE	Trésorerie d'ouverture	7 377 400	21 946 799
	Trésorerie de clôture	11 356 448	7 377 400
	VARIATION DE LA TRESORERIE	3 979 048	(14 569 399)

¹ dont subventions d'investissement reçues

(A) Hors actif circulant

(B) Y compris les comptes courants d'associés

429 616

SOFEMA

Société par actions simplifiée

101-109 RUE JEAN JAURÈS, LEVALLOIS-PERRET 92300, IDF

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

AUDIT EUREX

28 Rue Notre Dame des Victoires
75002 Paris
SAS au capital de 44 000 €
340 900 422 RCS PARIS

Deloitte & Associés

6, place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
S.A.S. au capital de 2 201 424 €
572 028 041 RCS Nanterre
Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la
Compagnie Régionale de Versailles et du Centre

SOFEMA

Société par actions simplifiée

101-109 RUE JEAN JAURÈS, LEVALLOIS-PERRET 92300, IDF

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Aux associés de la société SOFEMA

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SOFEMA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n° 2022-06, telles que décrites dans la note 1.2 de l'annexe aux comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

La direction de SOFEMA est conduite à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui concernent l'évaluation des actifs, les provisions pour dépréciation et provisions pour risques et charges selon les principes et les modalités décrits dans les notes 2.2, 2.6, 2.7 et 2.11 de l'annexe aux comptes annuels. Nos travaux ont consisté à examiner les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations ainsi qu'à revoir, par sondages, les calculs effectués par la société. Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations. S'agissant d'estimations et d'hypothèses, nous rappelons néanmoins que les réalisations pourront présenter des différences avec ces dernières.

S'agissant de la première application du règlement ANC n° 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers, telle que décrite dans la note 1.2 de l'annexe aux comptes annuels, nous avons pris connaissance de l'analyse réalisée par la direction quant aux impacts sur la présentation du bilan et du compte de résultat et avons apprécié la conformité des principaux choix de présentation retenus aux textes applicables. Nous avons notamment revu le dispositif de reclassement des soldes comptables vers les nouvelles rubriques et, par sondages, vérifié la correcte affectation de certains produits et charges significatifs dans les états financiers 2025, ainsi que le caractère approprié et compréhensible de l'information fournie dans la note 1.2.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense et Paris, le 29 avril 2026

Les commissaires aux comptes

AUDIT EUREX

Deloitte & Associés

 *Valérie MASSOT*

 *Moufida Arami*

Valérie MASSOT

Moufida ARAMI

Bilan Actif

		31/12/2025			31/12/2024
Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	Frais d'établissement (II)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	1 747 149	1 323 643	423 506	572 863
	Fonds commercial	2 619 578	2 244 000	375 578	2 119 578
	Autres immobilisations incorporelles	98 938	98 938		
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	600 000		600 000	600 000
	Constructions	5 025 427	1 347 404	3 678 023	3 883 736
	Installations tech.,mat. et outillage indus.	1 122 374	1 053 962	68 412	128 547
	Autres immobilisations corporelles	1 435 319	1 023 413	411 905	511 911
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)				
ACTIF CIRCULANT	Participations				5 000
	Créances rattachées à des participations				
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts	357 832		357 832	357 832
	Autres immobilisations financières	436 288		436 288	435 534
	Total de l'actif immobilisé (III)	13 442 905	7 091 360	6 351 545	8 615 001
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières et autres approvisionnements				
	En-cours de production	1 208 930	727 516	481 414	1 402 865
	Produits finis				
	Marchandises	25 130 334	14 916 192	10 214 142	16 143 982
	Avances et acomptes versés sur commandes	3 343 982		3 343 982	4 240 835
	CREANCES (2)				
	Créances clients et comptes rattachés	10 430 566	1 525 341	8 905 225	12 161 953
	Autres créances	1 390 867		1 390 867	1 107 610
	Charges constatées d'avance	374 069		374 069	282 885
	Capital souscrit appelé, non versé				
COMPTES DE REGULARISATION	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	Actions propres				
	Autres titres	8 462 937		8 462 937	4 366 333
	Instruments financ. à terme et jetons détenus				
	Disponibilités	2 900 775		2 900 775	3 019 207
	Total de l'actif circulant (IV)	53 242 461	17 169 049	36 073 411	42 725 668
	Frais d'émission des emprunts (V)				
	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecart de conversion et différences d'évaluation	43 856		43 856	65 981
	Actif (VII)				
	TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	66 729 222	24 260 409	42 468 812	51 406 650
	(1) dont immobilisations financières à moins d'un an				
	(2) dont créances à moins d'un an			10 681 215	13 561 039

Bilan Passif

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	31/12/2024
Capitaux Propres	Capital (dont versé 3 735 550)	3 735 550	3 735 550
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	15 098 334	15 098 334
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	RESERVES		
	Réserve légale	375 015	375 015
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées	559 737	559 737
	Autres réserves	5 160 261	
	Report à nouveau		(64 862 568)
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	1 059 246	70 022 829
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
Total des capitaux propres		25 988 143	24 928 897
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres			
Provisions	Provisions pour risques	1 041 511	1 257 023
	Provisions pour charges	287 201	338 779
Total des provisions		1 328 712	1 595 802
DETTES	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	14 789	17 438
	Emprunts et dettes financières divers (2)	1 098	1 098
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	7 944 832	10 441 009
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 003 916	10 599 811
	Dettes fiscales et sociales	1 846 388	2 348 553
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		169
	Autres dettes	1 275 835	1 233 349
Produits constatés d'avance			
Total des dettes (1)		15 086 857	24 641 427
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif		65 101	240 523
TOTAL PASSIF		42 468 812	51 406 650
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		7 136 408	14 200 418
(2) Dont emprunts participatifs			

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

31/12/2024

		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	9 598 490	34 967 692	44 566 182	53 112 989
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	1 685 766	996 514	2 682 280	2 692 488
	Montant net du chiffre d'affaires	11 284 255	35 964 207	47 248 462	55 805 477
	Production stockée			(921 450)	908 345
	Production immobilisée				
	Subventions			4 516	8 500
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			1 292 116	1 658 446
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			20 000	
	Autres produits			1 213 670	130 481
Total des produits d'exploitation				48 857 314	58 511 249
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			25 586 258	41 511 930
	Variation de stocks			5 376 720	(4 134 664)
	Achats de matières et autres approvisionnements			38 420	22 621
	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (1)			6 144 200	10 547 659
	Impôts, taxes et versements assimilés			513 677	499 747
	Salaires			4 406 463	4 261 501
	Cotisations sociales			2 123 809	2 093 279
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations :				
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements			550 277	547 461
	Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			1 744 000	
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			1 079 697	1 315 335
	Dotations aux provisions			338 856	65 981
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées			30 281	
	Autres charges			505 041	1 117 318
Total des charges d'exploitation				48 437 701	57 848 167
RESULTAT D'EXPLOITATION				419 613	663 081

(1) Y compris :

- Redevances de crédit-bail mobilier
- Redevances de crédit-bail immobilier

12 801

13 935

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

31/12/2024

RESULTAT D'EXPLOITATION		419 613	663 081
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participation (2)	663 263	425 642
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (2)		
	Autres intérêts et produits assimilés (2)	131 535	224 144
	Reprises sur dépréciations et provisions		
	Différences positives de change		62 128
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie	24 926	88 685
	Produits des cessions d'immobilisations financières		
Total des produits financiers		819 723	800 600
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (3)	619	295
	Différences négatives de change	134 297	77
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées	5 000	
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
Total des charges financières		139 916	372
RESULTAT FINANCIER		679 807	800 228
RESULTAT COURANT avant impôts		1 099 420	1 463 309
	Produits exceptionnels		87 752 516
	Charges exceptionnelles		18 845 996
RESULTAT EXCEPTIONNEL			68 906 520
Participation des salariés aux résultats		77 432	284 026
Impôts sur les bénéfices		(37 258)	62 974
Total des produits		49 677 037	147 064 364
Total des charges		48 617 791	77 041 536
RESULTAT DE L'EXERCICE		1 059 246	70 022 829
(2) dont produits concernant les entités liées			
(3) dont intérêts concernant les entités liées			

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

1 - Faits caractéristiques, principes comptables, méthodes d'évaluation

1.1. Faits caractéristiques de l'exercice

Aucun élément à ressortir.

1.2. Référentiel, principes comptables et méthodes d'évaluation (options, dérogations, exceptions)

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence et des principes prévus au règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 modifiant le règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014.

Le bilan de l'exercice présente un total de 42 468 812 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 49 677 037 euros et un total charges de 48 617 791 euros, dégageant ainsi un résultat de 1 059 246 euros.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les changements de méthodes, changements d'estimation et corrections d'erreurs sont appliqués selon le règlement n°2018-01 du 20 avril 2018 modifiant le règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général.

Changement de méthode comptable : l'exercice 2025 correspond au première exercice d'application du règlement ANC n°2022-06.

Changement d'estimation comptable : aucun

Correction d'erreur : aucune

Le nouveau règlement ANC n° 2022-06 vient modifier le règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général (« PCG ») en vue de moderniser les états financiers et la nomenclature des comptes. Il est d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Ce règlement a pour effet notamment :

- L'introduction d'une nouvelle définition et présentation du résultat exceptionnel
- La suppression de la technique du transfert de charge
- La modernisation du plan de comptes et des modèles d'états financiers
- L'instauration d'une nouvelle présentation des informations en annexe

Selon les règles françaises, un changement de réglementation comptable est qualifié de changement de méthode comptable.

Au 31/12/2025, les principaux effets observés sur les comptes de la société à la suite de l'application de ce règlement sont :

	2024			2025		
	ANC n° 2014-03			ANC n° 2022-06		
Nature	N° cpte	Libellé	Montant	N° cpte	Libellé	Montant
Etat - Charges à payer	448600	Charges à payer	23 498.00€	448100	État - Charges à Payer	35 940.79 €
Formation professionnelle	631200	Taxe d'apprentissage	32 589.89€	633300	Contribution unique des employeurs à la formation professionnelle	65 204.84 €
	631300	Participation des employeurs à la formation professionnelle continue	47 925.63€			
V.C.E.A.C.	675200 675600	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	2 933 844.60€	657200	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	30 281.25 €
Pénalités	671100	Pénalités sur marchés	117 486.42€	658100	Pénalités sur marchés	175 682.95€
Pénalités, amendes	671200	Pénalités et amendes	4 689.00€	658200	Pénalités, amendes fiscales et pénalités	1 394.00€

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Charges exceptionnelles sur opération de gestion	671800	Charges exceptionnelles	3 889 673.34€	Par nature de charges	Charges courantes	437 988.55€
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions exceptionnelles	6871xx 6875xx 6876xx	DAP exceptionnelles	7 106 564.55€	6811xx 6815xx 6816xx 6817xx	DAP courantes	681 183.38€
Subventions	740000	Subventions d'exploitation	8 500.00€	741000 741100	Subventions d'exploitation	4 516.46€
P.C.E.A.	775200 775600	Produits des cessions des éléments d'actif	80 497 451.00€	757200	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	20 000.00 €
Aides aux contrats et formations (ASP, Transition pro)	791000	Transferts de charges d'exploitation	14 133.31€	649000	Remboursements de charges de personnel	-96 925.58€

2 - Notes relatives aux postes de bilan

2.1. Actif immobilisé

Au cours de l'exercice, l'actif immobilisé a augmenté en valeur brute comptable de 16 103 euros (cf. Etat Cerfa 2054).

Cette variation se justifie principalement comme suit :

- Immobilisations corporelles : des acquisitions pour 65 349 euros (aménagement, matériel informatique et un véhicule) et des sorties pour 45 000 euros (cession d'un véhicule).
- Immobilisations financières : des acquisitions pour 1 743 euros et une sortie de 5 990 euros (principalement la liquidation d'ALHWS).

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat plus les frais accessoires) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

2.2 Immobilisations incorporelles

La T.U.P. de la société Consultair réalisée sur l'exercice 2009 a donné lieu à constatation d'un mali technique de confusion, inscrit au poste Fonds de Commerce pour 2.120 Keuros.

Comme le prévoit le nouveau règlement de l'ANC n°2015-06, les fonds commerciaux non amortis doivent faire l'objet d'un test de dépréciation annuel systématique.

En pratique, le fonds commercial Consultair fait déjà l'objet d'un test de dépréciation à minima annuel afin d'évaluer sa valeur d'utilité. Elle est calculée selon la méthode des cash-flows opérationnels prévisionnels actualisés, tels qu'ils ressortent du plan d'affaire établis pour l'activité spécifique Consultair. Au-delà de la période du plan d'affaires, généralement trois ans, la valeur terminale est évaluée sur la base d'une capitalisation à l'infini des flux de trésorerie avec un taux de croissance modéré limité au taux d'inflation de la zone opérationnelle. Le taux d'actualisation appliqué se situe dans la fourchette moyenne des taux utilisés par les analystes financiers pour évaluer le coût du capital de l'entreprise, dans notre secteur d'activité et compte tenu des caractéristiques propres de l'entreprise.

Une provision sera constituée dès lors que la valeur comptable du fonds commercial se trouve supérieure à sa valeur d'utilité.

La société a réalisé un "impairment test" en actualisant les données financières du calcul et en tenant compte du contexte commerciale avec le Pakistan. Il en ressort du test réalisé à la clôture 2025, une provision pour dépréciation de 1 744 000 euros.

L'acquisition de logiciels est enregistrée au poste "concessions et droits similaires". Les logiciels développés par l'entreprise pour son seul usage ne font pas l'objet d'une inscription à l'actif. Historiquement, les logiciels acquis faisaient l'objet d'un amortissement linéaire sur 1 ans à compter de leur inscription à l'actif. Depuis, le 1er janvier 2017, la loi de finances a supprimé cette faculté offerte aux entreprises. Désormais, il y a lieu d'appliquer des règles normales d'amortissement, sur deux ou trois ans, en fonction de la durée normale d'utilisation.

Le 17 juin 2021, SOFEMA a signé un contrat de distribution avec TOP ACES d'un montant de 1 033 000 euros pour une durée de 3 ans renouvellement(s) tacite possible pour 1 an. Le contrat de distribution a été renouvelé par avenant le 10 novembre 2023 pour être désormais activé et amorti à compter de cette date pour un montant de 742 500 euros. La modification de la licence permet aujourd'hui à SOFEMA de vendre avec une licence d'exportation Française.

2.3 Immobilisations corporelles

Durée probable d'utilisation :

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Construction sur sol d'autrui	15 ans
Bâtiment	de 20 à 70 ans
Agencement et Aménagement	10 ans
Matériel industriel	de 5 à 10 ans
Matériel de transport	4 ans
Matériel et mobilier de bureau	de 5 à 10 ans
Matériel informatique	3 ans

2.4. Immobilisations financières

La valeur brute des titres de participation est constituée par le coût d'acquisition hors frais accessoires.

Les titres acquis en devises sont enregistrés au prix d'acquisition converti en euros au cours du jour de l'opération.

Lorsque la valeur d'inventaire des titres est inférieure à la valeur nette comptable, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence. La valeur d'inventaire est appréciée sur la base d'une combinaison des méthodes suivantes : actif net ré-estimé, rentabilité future, perspectives d'activité de la société détenue.

Il en est de même pour les créances rattachées à des participations, leur valeur d'inventaire étant notamment déterminée en fonction de leur perspective de recouvrement.

A la clôture, les valeurs brutes des participations sont les suivantes :

Filiale	Solde au 01/01/2025	Augmentation 2025	Diminution 2025	Solde au 31/12/2025
ALHWS (50%)	5 000,00		5 000,00	0
Total	5 000,00		5 000,00	0

2.5. Amortissement et dépréciation des immobilisations financières

Cf. annexe - Immobilisations et Amortissements.

A la clôture, les valeurs nettes des participations sont les suivantes :

Filiale	Solde au 01/01/2025	Augmentation 2025	Diminution 2025	Solde au 31/12/2025
ALHWS	5 000,00		5 000,00	0
SOLDE	5 000,00		5 000,00	0

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

2.6. Stocks de marchandises et en-cours de production

a) Stock de marchandises

Les stocks de marchandises sont évalués, en utilisant la méthode du Coût Unitaire Moyen Pondéré (CUMP), au plus faible de leur coût d'entrée et de leur valeur nette de réalisation. Le coût d'entrée comprend le prix d'achat et les frais accessoires (port, emballage, frais divers directs).

La détermination de la valeur nette de réalisation prend notamment en considération l'obsolescence des articles, leur faible rotation, les perspectives commerciales.

Une politique spécifique est appliquée à certains stocks de marchandises identifiés.

- Stock non tournant

La nouvelle gouvernance a modifié à la clôture 2024 sa méthodologie d'estimation de la dépréciation de son stock historique afin de ramener sa valeur nette comptable à 0 en 7 exercices.

b) En cours de production

Les en-cours de production consistent essentiellement en l'achat de prestations de sous-traitance rattachées à des affaires commerciales à moyen/long terme. Ils sont évalués au plus faible de leur coût d'acquisition et de leur valeur actuelle d'utilité. Une provision pour dépréciation est constatée le cas échéant pour la différence.

Par ailleurs, l'activité du site de DEOLS est assimilée à une activité industrielle. A ce titre, un en-cours de production est valorisé à la clôture de l'exercice. Les éléments constitutifs du coût de production sont les charges directes, les charges indirectes et les frais généraux fixes de production du site.

2.7. Créances

Cf. annexe - Créances et Dettes.

L'ensemble du poste client est constitué de créances commerciales prises en compte pour leur valeur nominale.

Elles font l'objet d'une provision en fonction de leur risque d'irrécouvrabilité : celui-ci est apprécié en prenant en considération leurs risques spécifiques. Une provision est constituée à due concurrence. Au regard de la situation qui motive cette dépréciation, elle sera comptabilisée en exploitation ou en exceptionnelle.

Les dettes, créances libellées en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur en Euros au cours du dernier jour de l'exercice. La différence résultant de cette actualisation est portée au bilan en "écart de conversion". Les pertes de change latentes font l'objet d'une provision pour risque.

Les liquidités libellées en devises sont converties en Euros sur la base du cours de change de clôture,

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

les écarts de conversion constatés sont enregistrés dans le résultat de l'exercice en gain et perte de change.

2.8. Comptes à terme & Valeurs mobilières de placement

A la clôture de l'exercice, la société détient des valeurs mobilières de placement/comptes à terme.

Les valeurs mobilières de placement sont inscrites au bilan pour leur valeur d'acquisition. Elles sont évaluées à la clôture sur la base de valeur liquidative au dernier jour de l'exercice (valeur d'inventaire).

Une provision pour dépréciation est constituée le cas échéant à hauteur de la moins-value latente constatée.

2.09 Capital social

Le capital social se compose de 74 711 actions ordinaire, d'une valeur nominale de 50 euros.

Cf. annexe page 21.

2.10. Capitaux propres

A la clôture des comptes, la valeur comptable des capitaux propres est de 25 988 143 euros.

Cf. annexe page 22.

2.11. Provisions

A la clôture de l'exercice le total des provisions pour risques et charges s'élèvent à 1 328 712 euros. Pour plus de détails, cf. annexe.

Il est à noter :

a. Provision pour perte de change

Les comptes d'actif et de passif libellés en monnaies étrangères ont été ajustés à la clôture en appliquant, si disponible, les taux de change banque de France (parité fin de mois). A la clôture, on relève un total de provision pour perte de change sur les comptes clients pour 43 856 euros.

b. Affaires commerciale

Au 31 12 2025, la société a actualisé ses provisions commerciales au regard des meilleurs éléments en sa possession à date.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

c. Provision sociale

Au 31 12 2025, la société a actualisé sa provision sociale au regard des meilleurs éléments en sa possession à date.

d. Provision pour les engagements retraite

L'engagement "Indemnité de fin de carrière" a été actualisé à la clôture donnant lieu à une reprise de 50 152 euros. Pour plus de précision à ce sujet, cf. partie 4.2.a.

e. Provision pour Médaille du travail

L'engagement "Médaille du travail" a été actualisé à la clôture donnant lieu à une reprise de dotation de 1 426 euros.

2.12. Emprunt et dettes

La société a contracté un prêt de 10 000 euros auprès de BMW financial services pour le financement d'un véhicule. L'en cours au 31/12/2025 s'élève à 7 524.71 euros (5 617.71 euros à plus d'un an et 5 ans au plus).

2.13. Autres informations

Le détail des Charges à payer, Produits à recevoir, Charges constatés d'avance et Produit constatés d'avance : cf. annexe pages 24 - 25 - 26.

3 - Notes relatives au compte de résultat

3.1. Chiffre d'affaires

La société constate son chiffre d'affaires lors du transfert des risques et avantages de l'objet de la vente à son client. Celui-ci varie selon les incoterms retenus contractuellement.

La société a réalisée au cours de l'exercice un chiffre d'affaires net de 47 248 462 euros.

a. Répartition par secteur d'activité

Sur un chiffre d'affaires net de 47 248 462 euros, les ventes de marchandises représentent 94% du total (95% pour 2024) et la production vendue 6 % (5% pour 2024).

b. Répartition par marché géographique

Sur un chiffre d'affaires net de 47 248 462 euros, les ventes France représentent 24% du total (21% pour

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

2024) et les ventes Union Européenne et Export 76% (79% pour 2024).

3.2. Charges et produits financiers

Le résultat financier de l'exercice s'élève à 679 807 euros. Il se compose des éléments suivants :

a. Produits financiers

	2025
De participations	663 263
Différences positives de change	131 535
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	24 925
Intérêts sur DAT / CAT	0
Intérêts moratoires	0
Total des produits financiers	819 723

b. Charges financières

	2025
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux prov.	
Intérêts et charges assimilées	620
Perte de change	134 296
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement	5 000
Total des charges financières	139 916

3.3. Charges et produits exceptionnels

Aucun élément.

3.4. Résultat et impôts sur les bénéfices

SOFEMA détermine sa base imposable à l'impôt sur les sociétés seule.

SOFEMA bénéficie, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025, d'un crédit d'impôt mécénat de 111 801 euros (dons numéraire et nature).

Au titre de l'exercice 2025, le résultat fiscal de SOFEMA, avant imputation sur le déficit reportable, s'élève à 1 596 344 euros.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

La liquidation d'impôts sur les sociétés ressort à -37 258 euros en raison de crédits d'impôts supérieurs au calcul de l'impôt.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices (Art. 831-2/16 du PCG)

Répartition du montant global des impôts sur le bénéfice entre le résultat courant et le résultat exceptionnel en précisant notamment les bases et taux d'imposition

	Base comptable	Base fiscale	Impôts sur les sociétés (taux 25%)
Résultat courant avant impôts	1 099 420€	1 596 344€	74 543€
Résultat exceptionnel	0€	0€	0€
Impôts sur les sociétés	-40 174€	0€	0€
Total	1 059 246€	298 172€	74 543€
		Total de l'IS	74 543€

cf. annexe page 29, le détail et la variation de "l'accroissement et l'allègement de la dette future d'impôts".

3.4.1 Résultat par action

Résultat par action

Le résultat net de l'exercice 2025 s'élève à 1 059 246 euros.

Le capital social est composé de 74 711 actions.

Le résultat par action s'élève à 14.18 euros.

Résultat par action dilué

Le résultat par action dilué est équivalent au résultat par action.

4 - Autres informations

4.1 Evénements postérieurs à la clôture de l'exercice

Transformation : en mars 2026, il a été acté la modification de la forme juridique de la société, passant de la SA à la SAS.

Impact de la situation au Moyen-Orient sur les comptes de SOFEMA : la société rencontre quelques difficultés logistiques entraînant des retards de livraison. Pour y remédier, la société cherche des solutions alternatives. A date, cela n'a pas d'impact financier significatif sur les comptes.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

4.2. Personnel

La société s'est engagée à :

a. Indemnité de fin de carrière

Les engagements de retraite sont constitués des indemnités de fin de carrière (IFC). Ils ont été évalués pour l'ensemble du personnel présent à la clôture de l'exercice, en application des dispositions de la recommandation CNC 2003-R.01.

Les principales hypothèses de calcul actuariel sont les suivantes :

- Age de départ à la retraite : 65 ans.
SOFEMA a souhaité adapter cette hypothèse de calcul afin qu'elle reflète davantage la réalité de la vie de l'entreprise. Ainsi, le calcul est désormais établi sur la base d'une hypothèse de « départ volontaire en retraite à 65 ans » en lieu et place de « départ à la retraite à taux plein ».
- Taux de rotation du personnel : déterminé en fonctions des tranches d'âge du personnel

20-29 ans	30%
30-39 ans	15%
40-49 ans	10%
50-59 ans	3%
>60 ans	néant
- Taux de progression des salaires : 2 % (inflation incluse)
- Taux d'actualisation : 3.96% (3.38% en 2024)

Ainsi au 31/12/2025, le passif social de SOFEMA au titre de son engagement "indemnité de fin de de carrière" s'élève à 261 926 euros.

b. Prime Médaille du travail

Elles sont évaluées pour l'ensemble du personnel présent à la clôture de l'exercice, selon le même principe que l'engagement indemnité de fin de carrière.

En effet, il est possible d'anticiper le versement de cette prime sous forme de provision. La jurisprudence admet la déduction comptable et fiscale d'une provision destinée à prendre en compte les primes qui seront versées automatiquement à tous les salariés qui se verront attribuer une médaille, même à une date éloignée, pour autant que soit déterminé de manière suffisamment précise la probabilité de la dépense future (CE 24.05.2000).

Ainsi au 31/12/2025, le passif social de SOFEMA au titre de son engagement "médaille du travail" s'élève à

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

25 275 euros.

c. Intéressement

Un accord d'intéressement est en vigueur au sein de SOFEMA et applicable à toutes les catégories de personnel. Le montant de l'intéressement est calculé en fonction de différents critères tels que : l'atteinte d'un objectif de résultat d'exploitation, le respect du budget de coût de fonctionnement. L'accord d'intéressement est conforme aux dispositions légales en vigueur, notamment en matière de calcul des cotisations sociales et fiscales.

Les critères ayant été remplis à la clôture de l'exercice, SOFEMA versera un intéressement en 2026 au titre de 2025.

d. Compte Epargne Temps

Conformément à l'accord d'entreprise en vigueur, il existe un compte épargne temps (CET) provisionné dans les comptes au 31/12/2025 pour un montant total de 120K euros.
La valeur en "euro" du compte épargne temps est en valeur brute et non en valeur chargée.

4.3. Sociétés consolidantes, filiales, participations et entreprises liées

A la suite de la liquidation de la société ALHWS, SOFEMA ne possède plus de filiale ou participation.

4.4. Effectifs

Au 31 décembre l'effectif moyen se répartit ainsi :

Effectif moyen employé pendant l'exercice	31/12/2025	31/12/2024
Cadres et ingénieurs	36	34
Employés, techniciens et agents de maîtrise	31	43
Total	67	77

Les rémunérations versées durant l'exercice, aux 5 personnes les mieux rémunérées, s'élèvent à 681 039 euros.

4.5. Engagements et Opérations hors bilan

Informations au titre des opérations non inscrites au bilan

	Montant des risques		
--	---------------------	--	--

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Nature de l'opération	et avantages attendus de l'opération	Garanties données	Autres informations
NATIXIS		262 371.13 euros	
SOCIETE GENERALE		1 086 918.97 euros	
BNP		1 284.00 euros	
CIC		1 360 089.73 euros	
NBP PAKISTAN		280 732.87 euros	
TOTAL		2 991 396.70 euros	

4.6. Contrats à Long Terme

La société comptabilise ce type d'opération selon la méthode de l'achèvement. Par exception, elle peut être amenée à retenir la méthode de l'avancement quand les circonstances propres à un projet le justifient.

4.7. Opérations en devises

Les charges et produits libellés en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur en Euros à la date de l'opération.

Les dettes, créances, libellées en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur en Euros au cours du dernier jour de l'exercice. La différence résultant de cette actualisation est portée au bilan en "écart de conversion". Les pertes latentes font l'objet d'une provision pour risque.

En cours d'exercice, les écarts de conversion dégagés lors du règlement des créances et des dettes en devises, sont désormais (à compter du 01/01/2017) inscrits en "pertes/gains de change sur créances et dettes commerciales".

Les liquidités libellées en devises sont converties en Euros sur la base du cours de change de clôture, les écarts de conversion constatés, sont enregistrés dans le résultat de l'exercice en "pertes / gains de change financières".

4.8. Honoraires des commissaires aux comptes

Au titre de l'exercice, les honoraires des Commissaires aux comptes présents au compte de résultat sont:

	31/12/2025	31/12/2024
Honoraires Audit légal		
- Deloitte & Associés	37.5k€	37.45k€
- Audit EUREX	37.5k€	37.45k€
Autres diligences		

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

- Deloitte & Associés	2.5k€	79k€
- Audit EUREX	2.5k€	0
Total	80k€	154k€

4.9. Tableau des filiales et Participations

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES FILIALES ET LES PARTICIPATIONS

Aucune filiale et participation à la clôture du 31 décembre 2025.

Immobilisations

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	4 465 665					4 465 665
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 465 665					4 465 665
CORPORELLES	Terrains	600 000					600 000
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement	3 117 775 1 907 652					3 117 775 1 907 652
	Instal technique, matériel outillage industriels	1 111 955		10 419			1 122 374
	Instal., agencement, aménagement divers	426 272		12 641			438 913
	Matériel de transport	447 140		40 880		45 000	443 020
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	551 977		1 409			553 386
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	8 162 771		65 349		45 000	8 183 120
FINANCIERES	Participations	5 000				5 000	
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	793 366		23 309		22 556	794 120
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	798 366		23 309		27 556	794 120
TOTAL		13 426 802		88 658		72 556	13 442 905

Immobilisations - Coûts d'emprunt incorporés

Etat exprimé en euros

31/12/2025

Montant incorporé
au cours de l'exercice**Immobilisations incorporelles et corporelles, acquises et produites (1)**

(1) En cas de coûts non attribuables directement à l'acquisition ou la production d'une immobilisation, indiquer le taux de capitalisation utilisé pour déterminer le montant des coûts d'emprunt pouvant être incorporé dans le coût des immobilisations.

Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
			Dotations	Diminutions	

INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement					
	Fonds commercial			500 000		500 000
	Autres immobilisations incorporelles			1 273 224	149 357	1 422 581
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			1 773 224	149 357	1 922 581

CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre			658 336	102 070	760 405
	sur sol d'autrui					
	instal. agencement aménagement			483 356	103 643	586 998
	Instal technique, matériel outillage industriels			983 409	70 553	1 053 962
	Autres Instal., agencement, aménagement divers			170 831	32 288	203 120
	Matériel de transport			266 410	59 426	311 117
	Matériel de bureau, mobilier			476 236	32 940	509 177
	Emballages récupérables et divers					
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			3 038 578	400 920	14 719	3 424 779

TOTAL	4 811 802	550 277	14 719	5 347 360
--------------	------------------	----------------	---------------	------------------

[illegible]

Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							

Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Dépréciations des stocks et en-cours

Etat exprimé en euros

	31/12/2025	Début exercice	Méthode utilisée pour le calcul de la dépréciation
Matières premières et autres approvisionnements			
Matières premières			
Autres approvisionnements			
TOTAL I			
En-cours de production			
Produits			
Travaux	727 516	727 516	
Etudes			
Prestations de services			
Autres			
TOTAL II	727 516	727 516	
Produits			
Produits intermédiaires			
Produits finis			
Produits résiduels			
Autres			
TOTAL III			
Marchandises			
Marchandises	14 916 192	14 363 072	
TOTAL DES DEPRECIATIONS	15 643 708	15 090 588	

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts	357 832		357 832
	Autres immobilisations financières	436 288		436 288
	Clients douteux ou litigieux	1 514 288		1 514 288
	Autres créances clients	8 916 278	8 916 278	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	337 258	337 258	
	Taxes sur la valeur ajoutée	1 044 585	1 044 585	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	9 025	9 025	
	Charges constatées d'avances	374 069	374 069	
TOTAL DES CREANCES		12 989 622	10 681 215	2 308 408
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

[illegible]

Dettes

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	7 264	7 264		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	7 525	1 907	5 618	
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	4 003 916	4 003 916		
	Personnel et comptes rattachés	945 722	945 722		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	559 446	559 446		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	274 942	274 942		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	66 278	66 278		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	1 098	1 098		
	Autres dettes	1 275 835	1 275 835		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	7 142 026	7 136 408	5 618	
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice	1 773				
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Capital social

Etat exprimé en euros		31/12/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		74 711,00	50,0000	3 735 550,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		74 711,00	50,0000	3 735 550,00

Variations des Capitaux Propres

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06	Capitaux propres clôture 31/12/2024	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/12/2025
Capital social	3 735 550				3 735 550
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	15 098 334				15 098 334
Ecarts de réévaluation					
Réserve légale	375 015				375 015
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées	559 737				559 737
Autres réserves		5 160 261			5 160 261
Report à nouveau	(64 862 568)	64 862 568			
Résultat de l'exercice	70 022 829	(70 022 829)		1 059 246	1 059 246
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	24 928 897			1 059 246	25 988 143

Date de l'assemblée générale 10/06/2025

Dividendes attribués

¹dont dividende provenant du résultat n-1

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 24 928 897

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 24 928 897

² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 1 059 246

La réserve légale est dotée pour 10% du capital de la société soit 375 015 euros.

Provisions

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

	Début exercice	Augmentations	Diminutions		31/12/2025
			Utilisées	Non utilisées	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change	65 981	43 856	65 981	43 856
	PROVISIONS POUR RISQUES	65 981	43 856	65 981	43 856
	Pour pensions et obligations similaires	312 078		50 152	261 926
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres	1 217 743	295 000	489 814	1 022 929
	PROVISIONS POUR CHARGES	1 529 821	295 000	539 966	1 284 855
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 595 802	338 856	605 947	1 328 712

Charges à payer

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

Total des Charges à payer		2 942 189
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		7 264
AGIOS COURUS A PAYER	7 264	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		428 539
FNP FRS OPERATIONS	403 270	
FNP FRS FRAIS GNX	25 268	
Dettes fiscales et sociales		1 233 433
DETTE PROVISIONNEES CP	328 964	
PARTICIPATION DES SALARIES	77 432	
PROV. CET	119 910	
AUTRES CHARGES A PAYER	379 000	
CHARG.SOCIALES/PROV.CONG.PAYES	158 857	
FORFAIT SOCIAL SUR PARTICIPATION	15 486	
CHARGES SOCIALES SUR CET	57 904	
CHARGES SLES A PAYER	59 423	
ETAT CHARGES A PAYER	35 941	
ETAT CHARGES A PAYER	516	
Autres dettes		1 272 953
DIVERS CHARGES A PAYER	1 272 953	

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		31/12/2025
Total des Produits à recevoir		40 995
Autres créances <i>INTERETS COURUS A RECEVOIR</i>	40 995	40 995

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros

	Période	Montants	31/12/2025
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			374 069
CVAE			
ACHATS ETUDES		4 081	
LOCATION / CHARGES LOCATIVES		82 519	
MAINTENANCE / CONTRAT		18 966	
ASSURANCE		146 310	
DIVERS		15 953	
CONSULTING		5 886	
SALON		71 222	
TELECOMMUNICATION		5 734	
VOYAGES / DEPLACEMENT		17 232	
GARANTIE CAUTION		4 941	
EDITION		1 225	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			374 069

Produits et charges exceptionnels

Etat exprimé en euros		Montants	31/12/2025
Produits exceptionnels			
Charges exceptionnelles			
Résultat exceptionnel			

--

Crédits d'impôts

Etat exprimé en euros

31/12/2025

Montant

Réductions et crédits d'impôt ne donnant pas lieu au dépôt d'une déclaration spéciale

CIC - Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi

MEC - Réduction d'impôt au titre du mécénat

111 801

Réductions et crédits d'impôt avec dépôt d'une déclaration spéciale

CIR - Crédit d'impôt en faveur de la recherche

Autres crédits d'impôts

TOTAL

111 801

Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

Etat exprimé en **euros**

31/12/2025

ACCROISSEMENTS	Provisions règlementées	
	Autres	
	MOINS-VALUE LATENTE N - REINTEGRATION EN N+1	
	E.C.A. N - REINTREGRE EN N+1	43 856
ACCROISSEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS		43 856

ALLEGEMENTS	Provisions non déductibles l'année de comptabilisation	
	INDEMNITES CONGES PAYES	309 796
	INDEMNITES CET	177 814
	C3S	45 747
	PARTICIPATION	66 714
	E.C.P. N - DEDUCTION EN N+1	65 101
	Autres	
	INDEMNITE POUR DEPART A LA RETRAITE	261 926
	PERTE A TERMINAISON AFFAIRE C. PLUS-VALUE N - DEDUCTION N+1	
ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS		927 098

* Taux d'impôt : En N : 25%

*** Calcul pour 2025 :**

Calcul de l'accroissement (+) ou de l'allègement (-) de la dette future d'impôts :

Une base d'accroissement de 43 856 euros

Une base d'allègement de 927 098 euros

- Soit une base nette de -883 242 euros soit un allègement de la dette future d'impôts de 220 810 euros.

Flux de trésorerie

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

31/12/2024

OPERATIONS D'EXPLOITATION	Résultat net	395 983	70 022 829
	<i>Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie et non liés à l'activité</i>		
	+ Amortissements, dépréciations et provisions (A)	2 633 133	1 617 679
	- Reprises sur amortissements et provisions (A)	(605 947)	(3 714 282)
	- Produits de cession éléments de l'actif	(20 000)	(80 497 451)
	+ Valeur nette comptable des éléments cédés	30 281	2 933 845
	- Quote part de subventions d'investissements virée au compte de résultat		
	MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT	2 433 451	(9 637 381)
	<i>Incidences des décalages de trésorerie sur les créances d'exploitation (valeurs nettes)</i>		
	+/- Variation des stocks	6 851 290	1 423 450
	+/- Variation des créances clients	3 256 728	2 480 326
	+/- Variation des autres créances d'exploitation	544 536	3 961 863
	+/- Variation des dettes fournisseurs	(6 595 896)	5 856 274
	+/- Variation des autres dettes d'exploitation	(3 131 319)	(7 399 286)
	FLUX DE TRESORERIE D'EXPLOITATION	3 358 790	(3 314 755)
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	Cessions immobilisations incorporelles et corporelles	20 000	1
	+ Cessions/réductions immobilisations financières	5 990	80 579 190
	- Acquisitions immobilisations incorporelles		
	- Acquisitions immobilisations corporelles	(65 349)	(649 925)
	- Acquisitions immobilisations financières	(1 743)	(84 595)
	<i>Incidences des décalages de trésorerie sur les opérations d'investissement</i>		
	+/- Variation des dettes fournisseurs sur immobilisations	(169)	169
	FLUX DE TRESORERIE D'INVESTISSEMENT	(41 271)	79 844 840
OPERATIONS DE FINANCEMENT	Augmentation de capital ¹		
	- Réduction de capital		(91 108 782)
	- Distributions mises en paiement	663 263	
	+ Augmentation des dettes financières (B)		10 000
	- Remboursement des dettes financières (B)	(1 733)	(702)
	+ Avances reçues des tiers		
	- Avances remboursées aux tiers		
	<i>Incidences des décalages de trésorerie sur les opérations de financement</i>		
	- Variation du capital souscrit non appelé		
	- Variation du capital souscrit appelé non versé		
	FLUX DE TRESORERIE DE FINANCEMENT	661 529	(91 099 484)
TRESORERIE	Trésorerie d'ouverture	7 377 400	21 946 799
	Trésorerie de clôture	11 356 448	7 377 400
	VARIATION DE LA TRESORERIE	3 979 048	(14 569 399)

¹dont subventions d'investissement reçues

(A) Hors actif circulant

(B) Y compris les comptes courants d'associés